

## ***Une accentuation du télétravail et un risque sanitaire sur certains masques.***

### **UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE**

Les échanges se sont logiquement rapidement focalisés sur les annonces gouvernementales liées à l'évolution de la situation sanitaire et sur le possible scandale sanitaire lié à la fourniture par l'administration de masques de la marque DIM potentiellement dangereux pour la santé humaine.

**Sur le sujet des masques**, la direction générale n'est pas en capacité de confirmer ou d'infirmer leur éventuel caractère dangereux. L'ANSES a été saisie du problème et doit faire un retour sur ce sujet. La direction générale a décidé de suspendre la distribution de ces masques **mais ne les retire pas pour le moment**. À signaler que la DGFIP et l'Education Nationale sont concernées également par le sujet.

**Sur le télétravail**, la directrice générale a convenu qu'il y avait des marges de progression et **qu'il fallait accentuer l'effort**. Actuellement il y a environ 3 400 télétravailleurs sur 8 000 possibles. De plus, souvent un seul jour a été accordé alors qu'il faudrait tendre vers 3 jours (notamment à la direction générale).

La directrice générale a clairement indiqué qu'il fallait adapter les mesures organisationnelles pour le permettre et qu'il y avait une pression gouvernementale sur le sujet. Elle a déjà écrit aux DI en ce sens. Elle a demandé aux OS de lui remonter les situations locales où il y avait des refus systématiques ou des restrictions fortes.

**Sur les mesures de restriction de circulation**, des travaux sont en cours au niveau interministériel pour faire en sorte que la commission d'emploi constitue une attestation de droit au déplacement. Pour les élèves des écoles, il a été expressément demandé au directeur de la DNRFP de fournir des attestations pour permettre les déplacements du weekend des élèves, en particulier pour ceux qui se déplacent en voiture.

La Direction Générale indique une augmentation sensible du nombre d'agents malades (77, et surtout +27 par rapport à la semaine dernière) et d'agents isolés (184 et surtout +99). Pour autant, les modalités de recensement prêtent à discussion et pourraient minorer la réalité.

*Cette dégradation de la situation sanitaire des personnels douaniers justifie plus encore l'accentuation du télétravail. La CGC-DOUANES déplore certaines résistances "culturelles" pouvant freiner le développement du télétravail et insiste sur la nécessité de le mettre en place de manière organisée, réfléchie et encadrée, pour qu'il soit bien vécu par chacun des acteurs, administration, managers et agents.*

## **LE SECOND POINT À L'ORDRE DU JOUR ÉTAIT LE SUIVI DES QUESTIONS POSÉES PAR LES OS PRÉCÉDEMMENT ET LES QUESTIONS LAISSÉES EN SUSPENS PAR L'ADMINISTRATION.**

### **- Le télétravail :**

Nous sommes revenus sur ce sujet sur des points plus particuliers et surtout locaux. Concernant la DI de Dijon, une note a été adressée pour rappeler la nécessité de favoriser l'organisation du télétravail. Sur le CSP de Lyon, une solution de sécurisation de l'accès à l'application CHORUS est en cours d'élaboration par le bureau SI2 pour permettre l'accès depuis leur domicile aux agents de ce service qui devrait être disponible en fin d'année (patience aux collègues du CSP Lyon). Sur la DNSCE, le recul des chiffres s'expliquait par un basculement du statut de télétravailleurs de "droit commun" en télétravailleurs COVID.

Enfin, les OS remontent une situation tendue et compliquée sur la DI Nouvelle Aquitaine. Sur le service SNDFR, les demandes en cours vont être traitées rapidement. Enfin, au sein du SARC, un travail sur la mise en place d'instructions pour traiter les demandes de télétravail est en cours.

### **- La situation spécifique des écoles :** plusieurs problèmes ont été évoqués.

Deux agents ont été placés à l'isolement car ils sont cas contacts avec des proches malades. Il a été proposé un soutien pédagogique aux stagiaires personnes vulnérables (38 personnes), 8 l'ont sollicité.

### **- Autres points :**

Le service où des masques chirurgicaux défectueux avaient été délivrés aux agents va recevoir une nouvelle dotation correcte.

L'administration et les médecins de prévention ont visiblement fait évoluer leur doctrine concernant les cas contacts, comme cela a été constaté sur la brigade de Dax, vers le placement à l'isolement.

Le casse-tête de l'agenda social a été évoqué. En effet, la situation sanitaire et la multiplication des GT, liés à la perte de la fiscalité transférée à la DGFIP, rendent le rythme des instances compliqué à tenir. Une séance dédiée au calage de l'agenda social sera organisée.

**Prochain point prévu la semaine prochaine. Sur la page suivante, les statistiques sanitaires détaillées par direction.**

DI DR SCN	Présents			Télétravail			Agents placés en isolement (anciennement quatorzaine)			Malades du coronavirus		
	OP/CO AG	SU	Total	OP/CO AG	SU	Total	OP/CO AG	SU	Total	OP/CO AG	SU	Total
DNGCD	58	498	556	6	1	7	0	7	7	0	6	6
DNRED	253	375	628	36	0	36	4	11	15	2	8	10
DNRFP	255	213	468	32	0	32	4	0	4	0	0	0
CID	114	3	117	54	0	54	1	0	1	1	0	1
DNSCE	114	9	123	50	0	50	1	0	1	0	0	0
UIP	1	11	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SEJF	30	198	228	4	29	33	0	8	8	0	1	1
DI HAUTS DE FRANCE	334	564	898	75	1	76	0	6	6	0	4	4
DI GRAND EST	458	330	788	48	6	54	0	1	1	0	2	2
DI BOURGOGNE	292	176	468	29	0	29	0	1	1	0	2	2
DI AUVERGNE RHONE ALPES	454	357	811	75	5	80	2	3	5	1	2	3
DI PACA CORSE	342	299	641	85	3	88	0	4	4	4	1	5
DI OCCITANIE	323	287	610	71	1	72	0	33	33	0	5	5
DI NOUVELLE AQUITAINE	423	262	685	65	3	68	3	28	31	0	1	1
DI BRETAGNE PAYS DE LA LOI	266	198	464	50	1	51	3	7	10	5	0	5
DI NORMANDIE	363	183	546	76	0	76	2	3	5	3	1	4
DI PARIS-AEROPORTS	433	313	746	3	1	4	1	12	13	6	7	13
DI IDF	470	266	736	119	0	119	17	1	18	5	4	9
DI ANTILLES GUYANE	100	63	163	3	0	3	0	0	0	0	0	0
DR GUADELOUPE	81	35	116	15	2	17	0	0	0	0	0	0
DR GUYANE	34	46	80	1	0	1	0	0	0	0	0	0
DR REUNION	65	35	100	23	0	23	12	0	12	1	0	1
POLYNESIE FRANCAISE	53	22	75	6	0	6	1	6	7	2	0	2
DR NOUVELLE CALEDONIE	54	17	71	0	0	0	1	0	1	0	0	0
SAINT PIERRE ET MIQUELON	12	8	20	1	0	1	0	0	0	0	0	0
DR MAYOTTE	38	13	51	5	0	5	0	0	0	0	1	1
PSG	12	0	12	2	0	2	0	0	0	0	0	0
SPID	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COM	17	0	17	5	0	5	0	0	0	0	0	0
IS	13	0	13	6	0	6	0	0	0	0	0	0
DRI	7	0	7	4	0	4	0	0	0	0	0	0
RH1	13	0	13	6	0	6	0	0	0	0	0	0
RH2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RH3	29	0	29	8	0	8	0	0	0	0	0	0
RH4	10	0	10	2	0	2	0	0	0	0	0	0
MOMRH	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD de RH	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD RH	64	0	64	16	0	16	0	0	0	0	0	0
FIN1	23	0	23	1	0	1	0	0	0	1	0	1
FIN2	14	0	14	4	0	4	0	0	0	0	0	0
FIN3	11	0	11	8	0	8	0	0	0	0	0	0
EPA MASSE	15	0	15	2	0	2	0	0	0	0	0	0
SD de FIN	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD FIN	66	0	66	15	0	15	0	0	0	1	0	1
SI1	13	0	13	12	0	12	0	0	0	0	0	0
SI2	10	0	10	5	0	5	0	0	0	0	0	0
SI3	8	0	8	5	0	5	0	0	0	1	0	1
Cellule innovation	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
SD de SI	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD SI	34	0	34	23	0	23	0	0	0	1	0	1
JCF1	15	0	15	6	0	6	0	0	0	0	0	0
JCF2	12	0	12	6	0	6	0	0	0	0	0	0
JCF3	14	0	14	7	0	7	0	0	0	0	0	0
SARC	50	0	50	5	0	5	0	0	0	0	0	0
SD de JCF	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD JCF	93	0	93	24	0	24	0	0	0	0	0	0
COMINT1	23	0	23	8	0	8	1	0	1	0	0	0
COMINT2	18	0	18	9	0	9	0	0	0	0	0	0
COMINT3	29	0	29	13	0	13	0	0	0	0	0	0
MA2E	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD de COMINT	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD COMINT	74	0	74	30	0	30	1	0	1	0	0	0
FID1	9	0	9	6	0	6	0	0	0	0	0	0
FID2	12	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FID3	18	0	18	2	0	2	0	0	0	0	0	0
SD de FID	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SD FID	40	0	40	8	0	8	0	0	0	0	0	0
Réseau1	14	0	14	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Réseau2	21	0	21	5	0	5	0	0	0	0	0	0
Transversalité et Outre-Mer	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Mission fiscale	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0
SD de RESEAU	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0
SD RESEAU	42	0	42	13	0	13	0	0	0	0	0	0
DSECE	14	0	14	7	0	7	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DI</b>	5420	4781	10201	932	53	985	52	131	183	30	45	75
<b>TOTAL DG</b>	480	0	480	153	0	153	1	0	1	2	0	2
<b>TOTAL</b>	5900	4781	10681	1085	53	1138	53	131	184	32	45	77